

Par Zaki Laïdi

Le compromis social-démocrate est-il périmé ?

FONDATION JEAN-JAURÈS

février 2003



Zaki Laïdi est chercheur au Centre d'Etudes et de Recherches Internationales (Céri) et Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris depuis 1988. Il a publié de nombreux ouvrages dont *La gauche à venir*, *Politique et mondialisation*, Aube,

2001 ; *Le sacre du présent*, Flammarion, 2000 ; *La tyrannie de l'urgence*, Montréal, Fides, 1999 et *Malaise dans la mondialisation*, Textuel, 1997, 1998, 2000.

Trois compromis	p. 3
<i>Travail et capital</i>	p. 3
<i>Etat et marché</i>	p. 3
<i>Compétition et solidarité</i>	p. 3
Le politique n'est plus tout, il est dans tout.	p. 4
Le capitalisme a changé de nature	p. 7
L'individualisation des préférences et des choix	p. 8
Quel agenda politique ?	p. 9
<i>Les conditions d'une globalisation plus équitable</i>	p. 9
<i>Le retour des questions de la propriété et de la redistribution</i>	p. 10

Par Zaki Laïdi

Le compromis social-démocrate est-il périmé ?

I l y a trente ans, la social-démocratie renvoyait à l'image de modèles avant-gardistes et stables. Aujourd'hui, ils s'apparentent davantage à une tradition politique qu'à un modèle de société. On peut d'ailleurs se demander si la liaison entre partis et syndicats, qui caractérisait la social-démocratie, est désormais adaptée à un monde où le salariat est plus éclaté et où la demande d'autonomie des acteurs sociaux par rapport à la société politique est plus forte que jamais. L'impasse politique dans laquelle se trouve actuellement le chancelier allemand renforce cette interrogation.

En Allemagne, l'innovation politique est à gauche plutôt du côté des Verts qui ont bien intégré l'idée que la problématique des risques était en train d'entrer au cœur du débat politique (risques alimentaires, environnementaux, etc.). Ils semblent moins inhibés que la social-démocratie

sur les questions de réforme du marché du travail et de l'emploi probablement parce qu'ils sont politiquement moins dépendants des syndicats que la social-démocratie allemande. À cela s'ajoute le fait que les Verts allemands, à la différence de leurs homologues français, sont moins enclins à sacraliser l'Etat que les sociaux-démocrates. On le voit très bien à propos des questions énergétiques en Europe : ils sont favorables à l'ouverture des marchés car ils y voient une occasion de sortir progressivement des politiques nucléaires à travers l'accroissement de l'offre énergétique. Ils ont pleinement intégrés le fait que le débat public ne pouvait plus se réduire à un choix idéologique et abstrait entre l'Etat et le marché. Et même si leur succès ne saurait être surestimé, il souligne que des « Verts modernes » peuvent être plus en phase avec les évolutions socioculturelles à long terme des sociétés que ne le sont les sociaux-démocrates. Il est fort probable que la question de la synthèse politique entre salariat et environnement deviendra fondamentale dans les prochaines décennies.

En France, l'échec de Lionel Jospin traduit l'incapacité persistante du Parti socialiste français à développer une nouvelle synthèse politique clairement énoncée et pleinement assumée. Lionel Jospin était un réformiste qui ne voulait pas tirer toutes les conséquences de son réformisme. La politique était pour lui un jeu d'appareil et accessoirement un jeu social. Cela tient au fait que la culture social-démocrate en France est assez faible. Car être social-démocrate ce n'est

pas simplement être réformiste. C'est fondamentalement être capable de faire confiance à la société en lui donnant les moyens d'être autonome. Or, il y a dans la gauche française un immense gouffre entre le discours et la réalité. La gauche française a par exemple souvent déploré le fait que les syndicats étaient faibles et que cette faiblesse la contraignait à se substituer à eux pour défendre les intérêts du monde du travail. Mais cette explication en apparence simple occulte un fait essentiel : la faiblesse du monde syndical s'explique aussi par le fait que le droit du travail est tatillon au point de laisser peu de marges aux partenaires sociaux et à la négociation. Il en découle une désaffection pour la négociation sociale et une préférence forcée pour l'arbitrage social de l'Etat à travers l'action législative. Tant que la gauche ne prendra pas à bras le corps ce type de question il est à parier que les étiquettes modernistes resteront assez formelles.

En fait, la seule véritable innovation à gauche de ces dix dernières années est venue du « blairisme ». La force de ce dernier réside moins dans la hardiesse de ses propositions que dans l'ambition de sortir la gauche d'une posture défensive en assumant les réalités du monde nouveau. Mais outre le fait que le *Labour* n'a jamais, à proprement parler, été un parti social-démocrate, la question de sa transposition au-delà des frontières britanniques est largement posée. Le rapprochement anglo-allemand a tourné court. Et les socialistes français, soit pour des raisons tactiques, soit pour des raisons de

fond, sont restés réservés à l'égard de Tony Blair.

La social-démocratie du Nord de l'Europe est restée en dehors du débat pour une autre raison : à tort ou à raison, elle continue de croire qu'elle pourra trouver sa propre voie sans avoir à le théoriser. Face à la globalisation, ses craintes sont d'ailleurs moins sociales qu'identitaires. La social-démocratie scandinave se cherche un point moyen entre une vision très libérale de l'immigration qui conduit au communautarisme, et par contrecoup au populisme, et une conception assimilationniste et malthusienne qui la heurte.

Quand on parle donc de l'avenir de la social-démocratie, il ne faut jamais perdre de vue les différences nationales qui restent très structurantes. Même si les contraintes sont communes, même si les débats sont communs, les synthèses nationales restent incontournables.

Trois compromis

Il faut avant tout comprendre la social-démocratie comme une mouvance politique attachée à une vision réformiste des rapports sociaux même si, techniquement, la social-démocratie n'existe véritablement qu'en Scandinavie, en Allemagne et en Autriche.

À cette vision réformiste s'attache un terme essentiel : celui de compromis. La social-démocratie se définit par son attachement à trois compromis essentiels :

- Le compromis entre le travail et le capital ;

- Le compromis entre l'Etat et le marché ;
- Le compromis entre la compétition et la solidarité.

Travail et capital

Tout le XX^e siècle a été pour la social-démocratie un siècle au cours duquel elle a cherché à construire ces trois compromis au sein de « la démocratie bourgeoise » dont elle avait, après bien des débats, accepté d'être partie prenante. Par son travail, elle est ainsi parvenue à intégrer les prolétaires dans le « jeu bourgeois » par l'intermédiaire de la société salariale. Les prolétaires sont ainsi graduellement devenus des petits bourgeois en se syndiquant. Le salariat qu'ils redoutaient est devenu une identité. La question de la propriété, que le marxisme considérait comme la source d'une contradiction fondamentale entre travailleurs et capitalistes, a été désamorcée. Il n'y avait plus besoin d'être nécessairement propriétaire soi-même dès lors que les gains de productivité étaient partagés entre patrons et salariés. La social-démocratie a ainsi démontré que l'on pouvait s'embourgeoiser sans devenir patron¹. L'alliance politique entre partis sociaux-démocrates et syndicats a joué dans ce compromis un rôle essentiel. On peut se demander si cette articulation peut se prolonger au regard des demandes fortes d'autonomisation de la société civile.

Etat et marché

À ce premier compromis s'en est ajouté un second, tout aussi essentiel : celui entre l'Etat et le marché. Parce qu'elle a compris qu'un compromis social garantissait mieux la prospérité des classes moyennes que la propriété publique, la social-démocratie a toujours refusé la socialisation de tous les moyens de production. Mais, en même temps, elle a beaucoup aidé à légitimer l'idée selon laquelle l'Etat devait jouer un rôle décisif dans la production et la fourniture de biens publics. Dans cet arbitrage entre biens publics et biens privés, la redistribution constituait une arme essentielle. D'où l'identification de la social-démocratie à des niveaux élevés de prélèvements sociaux.

Compétition et solidarité

Le corollaire de ces deux compromis était un compromis plus général entre la compétition et la solidarité. Rien ne doit être fait pour empêcher le capital de se développer, notamment entre des mains privées. Tout doit être entrepris pour qu'il reste enchâssé dans un dispositif social national.

Ces trois compromis ont fait la force de la social-démocratie, qui est d'ailleurs parvenue à rayonner au-delà du cadre social-démocrate. Si on prend l'exemple de la France, où la gauche n'a jamais été véritablement social-démocrate, et où, par ailleurs, elle a été absente du pouvoir pendant près de trente ans, ces compromis ont clairement été effectués par des forces conservatrices de

droite, en s'appuyant d'ailleurs sur l'Etat.

Cela nous renvoie à un problème idéologique très important. Jusqu'aux années 80, même lorsqu'elle était politiquement dominée par des forces de droite, l'hégémonie culturelle était assurée par une idéologie de gauche. Autrement dit, les forces de droite devaient pleinement tenir compte des valeurs de gauche comme la solidarité par l'impôt ou la protection sociale face au capital.

Le contexte de ce début du XXI^e siècle est profondément différent. L'hégémonie culturelle est indéniablement assurée par le néo-libéralisme. Ce qui explique pourquoi les forces de gauche sont à leur tour amenées à se situer par rapport à des valeurs comme la compétition, l'équité, et pas seulement la solidarité. C'est ce renversement qui explique pourquoi la social-démocratie est sur la défensive et pourquoi elle prend parfois le risque d'apparaître comme une force conservatrice. Rien n'est plus faux qu'identifier la droite à la « conservation et la gauche au « changement ». Par bien des côtés, c'est le néolibéralisme qui est devenu révolutionnaire et c'est aux forces de gauche que revient la responsabilité d'expliquer ce qu'elles veulent conserver et au nom de quoi elles récusent certains changements. C'est un point essentiel à clarifier si l'on veut éviter que la social-démocratie apparaisse comme une force conservatrice. C'est un problème essentiel que connaît aujourd'hui la gauche française face à la question de la réforme de l'Etat. Elle doit montrer

que réformer l'Etat ne revient pas à le privatiser. Elle doit aussi affirmer que les agents de l'Etat ne sont pas propriétaires de l'Etat même si l'expérience montre qu'aucune réforme n'a de chances d'aboutir sans l'accord des intéressés.

Le politique n'est plus tout, il est dans tout.

Pour comprendre les changements auxquels la social-démocratie se trouve confrontée il faut partir d'un point essentiel sur lequel la gauche française a beaucoup de peine à réfléchir : la transformation du statut du politique. Le politique est encore une identité. Mais ce n'est désormais plus qu'une identité parmi d'autres. La politique participe à l'identité d'un être. Elle ne peut plus fonder cet être. La notion même d'identité politique est devenue éclatée. Elle se réfère tantôt à la notion de politisation, tantôt à celle de participation politique ou encore à la notion d'orientation politique. Or, ces trois dimensions ne se recoupent pas nécessairement ; La meilleure illustration de cette perte de centralité du politique dans la vie sociale est reflétée par cette statistique : 70 % des français pensent que des désaccords politiques entre conjoints n'ont pas d'importance.

Si donc le politique ne peut plus être pensé sur le mode de la totalité, il faut alors se demander sur quel mode il s'organise. Car tant que nous restons dans une cité, le politique est toujours là. Il se transforme mais ne disparaît pas.

En vérité, dans une société individualisée et complexe, la réalité sociale s'articule autour d'une pluralité croissante de « mondes vécus ». Par monde vécu, il faut entendre les contextes dans lesquels l'individu vit et se représente non plus le monde mais les mondes de sa vie. Des mondes dont la démultiplication est pour lui source d'identité ou d'épanouissement. Un monde vécu est un espace collectif fondé sur une identité intersubjective reconfigurant ainsi les nouvelles frontières du « Nous » et du « Je ». Pendant longtemps, ces mondes vécus étaient en nombre limités. Il y avait par exemple le monde vécu du travail ou le monde vécu de la famille. Ces mondes se distinguaient tout en se complétant grâce à la médiation de l'espace public construit autour d'institutions (l'école, la justice, la police, l'église, l'armée, etc.). Aujourd'hui, ces mondes vécus ont gagné en nombre et en importance. L'individu s'inscrit dans un nombre croissant de mondes vécus : il y a le monde vécu de sa génération, le monde vécu de sa profession, le monde vécu de sa famille, le monde vécu de ses loisirs, le monde vécu de ses engagements. Même la politique devient un « monde vécu » tant il s'est professionnalisé et codifié. Et il ne fait guère de doute que la société libérale ne peut que favoriser la démultiplication des mondes vécus quitte d'ailleurs à les recomposer sous l'effet de la créativité, du besoin, du désir ou du marché. On peut par exemple penser que le « monde des loisirs » renvoie désormais à des situations vécus subjectivement de manières tellement différentes qu'il ne peut que se fragmenter en « monde vécu

des sports de l'extrême », en « monde vécu des sports de glisse », en « monde vécu des randonneurs », etc. Et ce qui vaut pour les sportifs vaut également pour les rapeurs ou les taggeurs. En quoi ces « mondes vécus » se distinguent-ils des activités traditionnelles diverses auxquelles les individus se sont de tout temps livrés ? Par le fait qu'elles occupent une place beaucoup plus importante dans la construction de la subjectivité de chaque individu et dans la construction de ses rapports à l'Autre. Par le fait que tout individu privé d'un « monde vécu » ou contrarié dans « l'exercice de sa vie dans le monde vécu » par des événements sur lesquels il n'a pas de prise, le vit de plus en plus sur un mode de traumatisme et toujours victime. Par le fait qu'un « monde vécu », même quand il répond à une fonctionnalité précise ou à un besoin particulier, produit un sens qui va au-delà de cette fonctionnalité ou de ce besoin. Le « monde vécu des automobilistes » produit un sens qui va au-delà de ce simple besoin. Sur la route les règles de sociabilité ne sont pas les mêmes qu'à la ville et la logique de la responsabilité n'est naturellement pas du tout comparable à celle qui prévaut dans le reste de l'espace public : la responsabilité personnelle y est par exemple considérablement atténuée. De fait, sur la route, l'automobiliste n'est pas véritablement un citoyen. Il vit dans une sorte d'extraterritorialité que chaque monde vécu s'efforce d'ailleurs d'organiser de manière virtuelle ou réelle, symbolique ou physique.

Par le fait, enfin, que même si l'adhésion à un

monde vécu est passagère, elle passe par une capacité à encoder des règles, des rites, des techniques, des pratiques souvent contraignantes. On ne demande pas à un individu les raisons qui le poussent à vouloir adhérer ou à s'engager dans tel ou tel monde commun. S'il veut entrer dans ce « monde vécu », c'est qu'il a ses raisons et que celles-ci n'ont pas nécessairement besoin d'être vérifiées, validées ou communiquées. Au demeurant, les significations de ces mondes vécus ne sont pas stables. Elles évoluent dans l'espace et dans le temps. L'importance subjective prise par les « mondes vécus » n'explique cependant pas tout. S'y ajoute un élément essentiel : ces mondes vécus, dominés par la subjectivité des individus, ont besoin de l'espace public pour se faire reconnaître. Et c'est en cela qu'ils entrent dans le champ politique. De proche en proche, les « mondes vécus » se substituent aux institutions ou, ce qui revient au même, transmutent les institutions en « mondes vécus ». L'école n'est plus une institution. Elle devient un monde vécu par des enfants et des enseignants. La justice est de moins en moins une institution. Elle est davantage un monde vécu par des victimes, des magistrats et des policiers. Inversement, toutes les institutions non encore prises en charge par des « mondes vécus » apparaissent éloignées, abstraites ou distantes. C'est par exemple le cas de « l'Europe » qui n'est appréhendable que lorsqu'elle s'insère dans un « monde vécu ». Tout se passe comme si ces mondes vécus étaient à la fois des mondes en soi mais simultanément des mondes pris dans la « mêlée

du social », une mêlée dont ils ne peuvent pas s'extraire. De sorte que chaque monde vécu est à la fois un monde à part, mais également un monde qui concentre en lui toutes les difficultés et les contradictions de l'ordre social. La société ressemble à une collection de monades. C'est la raison pour laquelle l'addition des « mondes vécus » ne peut pas faire système et que la somme des mondes vécus ne saurait constituer un monde commun.

Ces mondes vécus sont aujourd'hui de plus en plus organisés. Ils sont de plus en plus professionnalisés pour répondre à la fois aux attentes personnalisées de ceux qui s'y retrouvent, mais également pour s'imposer en interlocuteur des pouvoirs publics ou en acteur du marché. Le « monde vécu des chasseurs » par exemple, est bien plus structuré et organisé aujourd'hui qu'il y a vingt ans. C'est un monde en soi.

Ces « mondes vécus » se professionnalisent. Ils se totemisent aussi. Ils créent leurs symboles, leurs règles, leurs codes. Ils sont donc pourvoyeurs d'identité, une identité dont la force vient du fait qu'elle correspond à un vécu immédiatement identifiable. C'est là que l'on retrouve la question du temps, dans la mesure où c'est toujours dans des temporalités courtes, rapportées à l'ici et au maintenant, que les individus codent et décodent leur existence. Le monde vécu est immédiatement lisible et clairement visible. Et l'adhésion à ce monde repose au départ sur une forte subjectivité.

L'expression trivialisée de la puissance des mondes vécus nous est donnée par l'inflation du discours sur le vécu. « Ce qui compte pour les gens, c'est leur vécu ».

Entre ces « mondes vécus » les liens, les apparentements ou les arrangements sont nombreux. Mais leur mise en relation est faite par l'individu et lui seul. Les recoupements entre ces mondes vécus sont individuels, fonctionnels et contingents. Ils ne sont plus systématisés ou traductibles en termes historiques. L'appartenance à un « monde vécu » ne donne pas de clé pour comprendre l'appartenance à un ou plusieurs autres mondes vécus. On peut même penser que l'individu cherche à donner sens à sa vie en vivant dans plusieurs « mondes vécus » sans chercher à les harmoniser ou à les totaliser. C'est parce que le monde vécu de son métier est trop absorbant que l'individu va s'efforcer de le tenir à distance du monde vécu de sa famille. C'est parce que le monde vécu de ses loisirs est trop personnel que l'individu va le tenir à distance du monde vécu de sa famille.

Tout ceci allant dans le sens de la construction d'un individu qui ne ferait plus partie d'un système, de sorte que sa vie familiale n'aurait aucun rapport avec sa vie professionnelle, ses opinions politiques ne seraient pas le reflet de ses préférences religieuses, sa consommation culturelle ne serait pas à l'image de son éducation².

La démultiplication des « mondes vécus »

n'est pas sans incidence sur la construction de l'espace public et sur le rôle du politique. En effet, la prolifération des « mondes vécus » érode la notion traditionnelle d'espace public car le propre de ces mondes est de reposer sur une hybridation permanente entre le public et le privé.

Cette hybridation a des conséquences sur le politique, qui se trouve de plus en plus impliqué dans ce que les anglo-saxons appellent la *life politics*, la politique de la vie. C'est-à-dire les enjeux multiples qui bordent la vie de chaque individu : environnement, transports, loisirs, parenté, etc. De fait, le politique est aujourd'hui amené à intervenir et à agir à l'intérieur de ces mondes vécus, soit parce que ceux-ci sollicitent son arbitrage, soit parce que l'internalisation par les « mondes vécus » de l'espace public appelle nécessairement un engagement du politique. Le thème de la « violence à l'école » en est une parfaite illustration. Parce que l'école devient un monde vécu et non plus seulement une institution, la régulation de la violence ne peut plus être considérée comme un problème interne à l'institution scolaire. Parce que le sport est devenu un « monde vécu » extrêmement important dans la vie des sociétés, tant en raison de ses enjeux individuels que financiers ou éthiques (le dopage), il conduit nécessairement le politique à s'y impliquer.

L'idée donc que le politique serait en train de disparaître est une idée absurde. Sauf naturellement à penser le politique sous

l'angle d'une action normative impulsée par l'Etat au nom d'une vision préétablie du monde. Le politique se trouve contraint d'agir, ne serait-ce que pour arbitrer entre les intérêts des « mondes vécus » ou de satisfaire certaines exigences ou demandes de ces « mondes vécus ». Certes, le politique ne peut s'imposer à ces « mondes vécus ». Mais ces « mondes vécus » ont besoin de la reconnaissance ou de la protection du politique. Il en résulte une sorte de chassé croisé entre des mondes vécus qui colonisent l'espace public en partant généralement de l'espace privé, tandis que le politique fait la démarche inverse. Cette mutation n'est en réalité que l'adhésion de la société française au modèle libéral.

Or, pour des raisons historiques et culturelles, qui dépassent le cadre de cet article, le terme « libéralisme » est identifié au néo-libéralisme économique. Du coup, tous ceux qui se réclament ou se réclamaient du social-libéralisme sont considérés comme « droitiers ». En réalité, il faudrait poser le problème de la manière suivante. Si être social-libéral, c'est accepter l'ordre du monde tel qu'il est en n'agissant que sur ses conséquences sans jamais remettre en cause les modalités de son fonctionnement, la posture social-libérale ne paraît pas suffisamment crédible d'un point de vue de gauche. C'est d'ailleurs une des critiques essentielles que l'on peut faire au blairisme. Si, en revanche, être social-libéral, c'est prendre acte du fait que nous sommes dans une société culturellement libérale, où la priorité est donnée aux droits individuels, il devient difficile

d'être de gauche sans être social-libéral.

Il y a cependant une réflexion doctrinale que la social-démocratie doit mener pour se situer face au libéralisme.

Il y a des idées libérales que la social-démocratie peut très légitimement s'approprier. Parmi elles figure celle d'une lutte permanente de chaque individu pour son autonomie sociale. Ce fut d'ailleurs une idée que Marx lui-même défendit avant qu'elle soit engloutie par le principe de la lutte des classes. L'action collective ne peut pas avoir d'autres finalités que la promotion de l'autonomie de l'individu. Certes, les conditions dans lesquelles cette autonomie se construit et se développe posent de nombreuses questions. Mais c'est d'elle qu'il faut partir pour comprendre le jeu social et non pas de l'adhésion abstraite à un système de valeurs.

Il y a ensuite des idées libérales que l'on doit actualiser en les retournant pour ainsi dire contre les néo-libéraux. Il y a en effet dans la philosophie libérale l'idée que l'individu doit lutter contre tous les pouvoirs. Mais parmi ces pouvoirs figure aussi le pouvoir du marché. Or, curieusement, les néo-libéraux refusent de considérer le marché comme un lieu de pouvoir. Ils n'y voient qu'un système d'allocation optimal des ressources rares. Or, nous savons que cette hypothèse n'est pas toujours vérifiée. Le marché est un mode d'allocation des ressources rares *et* un pouvoir. C'est donc finalement être libéral ou social-libéral que de se préoccuper de l'emprise excessive du

marché sur l'autonomie des individus.

Enfin, il y a des idées libérales que la social-démocratie ne peut pas accepter en tant que telles. Notamment le principe selon lequel la division du travail et l'échange par l'argent sont le seul substitut à la domination. Ils ne peuvent pas non plus accepter spontanément l'idée que le marché libère le dominé du dominant. Cela peut paraître paradoxal, mais il revient aux sociaux-démocrates de nuancer une philosophie libérale et surtout néo-libérale qui a du mal à se renouveler. Le libéralisme s'est historiquement développé sur la base d'une lutte pour l'autonomie des individus face aux tutelles de l'Eglise et de l'Etat. Mais qu'a-t-il à dire quand ces deux objectifs ont été globalement atteints ? Rien. Il appartient donc à la social-démocratie de réfléchir non pas à une nouvelle articulation entre l'Etat et le marché, mais à la combinaison entre l'Etat, le marché et ce que, par commodité, on appellera la société civile.

Le capitalisme a changé de nature

Comprendre les changements sociétaux est essentiel pour comprendre la dynamique du changement. Mais il faut aussi prendre en compte la nouvelle dynamique du système capitaliste. Le nouveau capitalisme n'est plus industriel. Il est financier et technologique. Par sa nature même, il rompt l'équilibre keyneso-fordiste entre le travail et le capital et cela de plusieurs façons :

- Il repose sur une mobilité du capital incomparablement plus grande que celle du travail. Ce déséquilibre a à son tour des effets en chaîne : il favorise une meilleure rémunération du capital que du travail, il rend plus difficile la taxation du capital que du travail, il crée des inégalités fortes au sein du monde du travail par la valorisation du travail très qualifié, lié lui-même à la maîtrise technologique, il creuse les écarts entre pays riches et pays pauvres qui sont pénalisés par la faible mobilité du travail. Le nouveau capitalisme crée des gagnants et des perdants. Il n'a rien à voir avec l'équilibre de Pareto.

C'est un capitalisme financier qui est beaucoup plus dur que le capitalisme fordiste, car il joue sur la vitesse, la qualification et l'adaptation qui ne sont pas équitablement réparties. Dans les rapports sociaux, ce nouveau régime capitaliste a trois conséquences majeures :

- Il génère, dans les compromis sociaux, un déséquilibre entre détenteurs du capital et salariés. Un des risques majeurs est de voir les négociations salariales descendre de plus en plus bas pour tenir compte des conditions propres à chaque entreprise et des stratégies multinationales qui se définissent sur une base mondiale et à partir d'autres impératifs financiers. Ce risque est réel même si, dans les faits, les situations observées en Europe incitent à beaucoup plus de prudence. Il y a

dans cette nouvelle donne plus fluide une conséquence importante sur le plan social. Elle touche à la nature de la protection sociale. Celle-ci ne peut plus garantir dans le temps des situations sociales stables d'emploi par exemple. Elle peut en revanche offrir des garanties de soutien à une adaptation permanente. La social-démocratie ne peut plus garantir des situations. Elle doit en revanche garantir des parcours. Cela implique une transformation philosophique profonde de l'idée même de protection. Protéger, ce sera tendanciellement moins réparer que préparer à affronter les risques sociaux dans des conditions équitables. Dans cette perspective, la social-démocratie doit construire une véritable philosophie de prévention sociale qui conduira nécessairement à accroître la responsabilité des individus face à certains risques (tabagisme, alcoolisme, excès de vitesse, etc.). C'est une mutation considérable, dont les résultats dépendront à la fois du volontarisme de tous les acteurs - y compris l'Etat - mais aussi du degré de cohésion des sociétés. Elle implique des changements de comportements individuels et collectifs très importants.

- Il entraîne une très forte dissociation des intérêts entre les entreprises et les Etats et entre les salariés eux-mêmes, selon qu'ils sont qualifiés ou non qualifiés, protégés ou exposés à la compétition mondiale.
- Il profite peu aux pays du Sud allant jusqu'à annuler les effets potentiels induits par l'ouverture commerciale.

L'individualisation des préférences et des choix

C'est le second défi qui se pose au politique en général et à la social-démocratie en particulier. Par définition, le politique agit au nom d'une collectivité donnée dont les intérêts sont réputés cohérents ou homogènes. Or, ce qui frappe aujourd'hui, c'est de voir combien les mesures de portée générale butent sur la complexité du réel. L'exemple français de la réduction du temps de travail est révélateur de ce problème. Au sein d'une même branche d'activité, les appréciations sur les 35 heures sont extraordinairement contrastées. C'est la raison pour laquelle une gauche recherchant des grandes mesures phares serait vouée à l'échec. Le point le plus fondamental tient au fait que les individus n'apprécient le sens et la valeur de tout choix collectif qu'à l'aune de ses effets personnalisés. D'où cette tension considérable entre une demande sociale d'Etat très forte et des exigences de plus en plus particulières.

L'individualisation des préférences ne réduit pas la demande collective de justice, bien au contraire. Simplement la réponse à cette demande ne peut plus être trop globale. De surcroît, elle passe de moins en moins par le recours à des dispositions législatives. Celles-ci peuvent même devenir totalement contreproductives quand elles en viennent à substituer la loi au jeu de la négociation entre partenaires sociaux. Un des grands défis pour la social-démocratie dont l'idéal politique est l'égalité, tient au fait que les formes et l'origine

des inégalités sont bien plus complexes qu'auparavant et que leur correction ne passe plus mécaniquement par des mesures redistributives. Les inégalités d'accès tendent à devenir de plus en plus importantes au fur et à mesure que les inégalités formelles sont réduites. Par inégalités d'accès, il faut entendre les inégalités liées aux conditions concrètes dans lesquelles on accède aux services collectifs qu'il s'agisse des hôpitaux, des écoles ou au marché de l'emploi. Or ces inégalités ne se corrigent pas par de simples mesures distributives ou administratives.

Le fait que la France centralisée soit un pays où les inégalités régionales sont très fortes en porte témoignage. De surcroît, des clientèles de la social-démocratie peuvent elles-mêmes devenir sources de nouvelles inégalités.

Cette nouvelle donne a une conséquence importante : l'utilité publique d'un bien ne peut plus être mesurée ou garantie par le seul Etat. Autrement dit, les mécanismes de marché peuvent être considérés comme de meilleurs mécanismes de régulation ou d'optimisation que des mécanismes publics. On peut par exemple souhaiter une concurrence entre les Caisses d'assurance maladie non pas parce que l'on ne considère plus la santé comme un bien public, mais parce que l'on considère que la concurrence - clairement encadrée - peut aboutir à la fourniture de meilleurs services. Le citoyen aujourd'hui est aussi sensible aux défaillances de l'Etat qu'à celles du marché.

Autre exemple : celui de l'environnement. L'introduction de mécanismes de marché dans la lutte contre la pollution ne signifie pas l'abandon d'un bien public, mais la mesure la plus équitable, la moins coûteuse et la plus incitative pour avancer dans la solution du problème. Enfin, l'introduction des règles du marché peut être l'occasion de faire valoir de nouvelles approches et de nouveaux choix. Cela est manifeste dans le domaine de l'énergie où l'ouverture est aussi bien recherchée par les libéraux que par les Verts. Il y a toute une réflexion à mener pour voir combien le marché peut être aussi une source d'égalité préférable aux mesures classiques de compensation ou de redistribution passive.

En matière d'emploi, on sait désormais que l'amélioration des conditions d'accès au marché ou l'offre de services aux familles ont des effets bien plus bénéfiques que certaines mesures classiques de redistribution.

Il faut cependant bien voir que toutes ces transformations qui interdisent de voir, par exemple, le rapport entre l'Etat et le marché comme un jeu à somme nulle, ne sont pas sans présenter d'autres risques. L'individualisation des préférences et des choix, facilitée par le développement technologique, qui permet précisément d'accroître cette traçabilité individuelle, peut conduire à une atomisation sociale. Si chacun d'entre nous est en mesure de connaître de manière très précise sa situation et celle de son voisin, autrement dit si le « voile d'ignorance » derrière lequel s'organise la

solidarité se déchire, le seul principe collectif deviendra celui de l'équité. Or si l'équité doit impérativement venir corriger l'égalité abstraite, elle ne saurait se substituer à elle.

Quel agenda politique ?

Si nous avons insisté sur ces questions de fond avant de nous poser celle de l'agenda politique de la social-démocratie, c'est précisément parce qu'il n'y aura pas de renouvellement en profondeur sans réflexion en profondeur. C'est pourquoi si l'agenda social-démocrate ne veut pas se limiter à du marketing politique, il doit lancer deux batailles concurrentes : la bataille des idées légitimes, la bataille des stratégies optimales.

À cette fin, il faudrait privilégier deux axes de travail :

- Réfléchir aux conditions d'une globalisation plus équitable ;
- Prendre en compte le retour des questions de la propriété et de la redistribution dans un espace globalisé.

Les conditions d'une globalisation plus équitable

Il faut désormais comprendre que le compromis social entre travail et capital se pose à l'échelle mondiale. Car même si nos salaires sont en fait plus tirés par Wall Street que par Pékin, l'intégration des prolétaires se pose à l'échelle mondiale. C'est la grande différence entre la

mondialisation du XIX^e siècle, qui ne concernait en fait que l'Occident, et celle du XXI^e siècle, qui sera fondamentalement celle du monde non-occidental.

En conséquence de quoi, il faut bien comprendre que les tensions politiques nées de la mondialisation sont devant nous. La social-démocratie doit réfléchir de manière plus approfondie et plus critique sur le nouveau régime capitaliste et sur les déséquilibres qu'il crée entre sphère financière et sphère réelle. Parmi ces déséquilibres figure la question centrale des rendements financiers incomparablement élevés exigés ou attendus par les marchés. Le contexte de dégonflement de la « bulle technologique » favorise cette réflexion. S'en tenir à des considérations générales ne suffit plus.

Le temps semble également venu de faire un bilan général de la globalisation. Il faut admettre qu'il est très contrasté. La question de l'acceptabilité sociale de la globalisation ne peut plus être laissée aux seuls mouvements anti-mondialisation. Ce problème se pose dans les pays riches où le libre échangeisme rencontre de réelles oppositions. Mais il se pose encore davantage dans les pays du Sud, où le bilan de la mondialisation se révèle être assez mitigé. Il y a dans toutes ces sociétés un contraste entre l'ampleur des ajustements économiques et sociaux effectués depuis près de vingt ans, et la très faible mobilité sociale des nations. En dehors des pays d'Asie du Sud, les gains

retirés de la mondialisation sont très modestes. Le fait qu'il n'y ait pas d'alternative à la mondialisation ne saurait nous dispenser de réfléchir aux grands déséquilibres mondiaux. Pour cela, la social-démocratie européenne doit s'interroger sur les responsabilités de l'Europe dans ces déséquilibres.

Il y a un troisième problème qu'il faut aborder dans cette même perspective : celui de la montée en puissance des régulations privées autonomes et non contrôlées - les agences de notation financière en sont un bon exemple. En effet, même si comme nous le disions plus haut, il faut cesser d'opposer l'Etat au marché, il convient cependant d'être vigilant de manière à éviter que la norme publique devienne systématiquement soumise à la norme privée. Il faut garder à l'esprit la nécessité de préserver l'existence d'une norme publique opposable parfois à la norme privée.

Cette réflexion stratégique n'a cependant de sens pour les sociaux-démocrates que si elle est reliée au débat européen. L'Europe est-elle une médiation politique pertinente et efficace face à la mondialisation ? Les sociaux-démocrates le croient. Mais on ne sait plus s'il s'agit d'un acte de foi ou du résultat d'une évaluation objective. Face à cette incertitude, deux risques existent. Le premier consisterait à camper sur une ligne pro-européenne convenue, au prétexte qu'adopter une attitude inverse reviendrait à rejoindre le camp des anti-européens. Le second serait à l'inverse, de faire basculer la social-démocratie dans l'euro-scepticisme, au regard de la difficulté

à avancer sur certains dossiers économiques et sociaux comme la concurrence fiscale.

Le retour des questions de la propriété et de la redistribution

Nous avons souligné plus haut que la force de la social-démocratie est d'avoir partiellement réglé la question de la propriété en bâtissant des compromis nationaux entre le capital et le travail. Or, il est clair que dans un contexte mondialisé, la question de la propriété est en train de devenir une question majeure. En effet, dans une économie mondialisée où les acteurs tirent avantage de l'ouverture des marchés et du désengagement de l'Etat, il faut plus que jamais définir des règles de propriété strictes qui garantissent naturellement les intérêts des acteurs privés. Mais simultanément, il faut aussi définir des droits qui préservent la propriété publique et tout particulièrement la propriété des biens publics globaux. C'est tout l'enjeu de la brevetabilité du vivant. Faute de quoi, il n'y aura plus de biens publics. Les sociaux-démocrates européens ont à prendre position sur ces questions fondamentales. Ceci d'autant plus qu'ils disposent en Europe du seul espace mondial ayant réussi grâce au marché unique à apporter des réponses supra nationales à ce type de problème par le jeu de la reconnaissance mutuelle des normes.

La question de la propriété et celle, corrélative, de la redistribution que la social-

démocratie était parvenue à régler dans un cadre national se trouve reposée de manière fondamentale dans le contexte de la mondialisation. Ce resurgissement de la question de la propriété tient à la conjonction de trois facteurs :

- L'intensification de la globalisation économique, fondée sur un usage intensif de ressources finies (forêts, pêches, eaux, etc.) crée un nombre croissant d'externalités ou ce que l'on appelle de plus en plus des « maux publics globaux ». Or, ces maux publics sont de moins en moins pris en charge, soit parce que les institutions susceptibles de le faire n'existent pas, soit parce qu'il n'existe pas de consensus politique pour les prendre en charge.
- Le second problème découle de la dérégulation d'un nombre croissant d'activités économiques et sociales qui placent potentiellement certains biens publics comme l'eau, la santé ou l'éducation, dans une logique d'appropriation privée qui, dans certains cas, peut s'apparenter à une logique d'accaparement privé de la richesse publique.
- Le troisième problème, enfin, découle de l'immatérialité croissante des transactions et des échanges qui modifient le régime classique de la propriété en ce qu'elles créent une distinction essentielle entre la propriété et le droit d'usage.

Or, pour répondre à ces défis colossaux, il faut naturellement envisager des montages complexes. Mais avant cela, il faut pouvoir

prendre position sur le fond. À cette fin, il convient tout d'abord de clairement définir la liste des biens publics mondiaux - comme l'environnement, par exemple - de manière à pouvoir les défendre et les protéger.

Reconnaître le caractère public et mondial de certains biens n'implique pas qu'on les identifie à des biens de la propriété publique. Reconnaître le caractère public et mondial de certains biens revient à dire qu'il existe des activités privées auxquelles peuvent être opposées des mesures d'ordre public découlant précisément du caractère public de ces biens. Ainsi, en termes de santé publique, le principe de l'urgence sanitaire peut tempérer la protection des droits des brevets.

Naturellement ces problèmes sont excessivement complexes et redoutablement techniques. Ils peuvent donc sembler extérieurs au champ de la régulation politique et assez éloignés des objectifs politiques immédiats de la social-démocratie. Mais ces deux difficultés ne sauraient servir de prétexte à l'inaction.

L'un des enjeux politiques majeurs de la mondialisation vient de la technicisation croissante des problèmes qui conduit les Etats et les acteurs publics en général à se réfugier derrière cette complexité pour éviter de prendre position. Or, la complexité des problèmes n'exclut pas la définition de principes généraux simples, y compris dans ce domaine.

En second lieu, il faut avoir bien conscience du fait que la social-démocratie n'a de chance de se renouveler au XXI^e siècle qu'en prenant en charge les problèmes de son siècle. Or, les problèmes de ce siècle sont et seront résolument mondiaux. Par le jeu de la finance, de l'environnement et des migrations, la greffe de la mondialisation sur les sociétés européennes s'accroît chaque jour davantage. Au XX^e siècle, la social-démocratie a cherché à intégrer le monde du travail au système capitaliste et au jeu politique bourgeois. Aujourd'hui, il lui faut réfléchir à l'intégration des prolétaires du monde au jeu de la mondialisation. C'est tout l'enjeu de la social-démocratie vers le social-mondialisme. •

1)- Cf. J-Claude Milner, *Le salaire de l'idéal*, Paris, Le Seuil,